



CHARTRE DE BIENTRAITANCE

Référence : AU-CI.04-EN.01

N° de version : 4

Date de création : 20 mai 2021

Date de révision : 30 avril 2025

Nombre de pages : 1

1. Définition

La bientraitance est une démarche collective visant à offrir à la personne accompagnée, un accompagnement personnalisé et de qualité, respectant ses choix et s'adaptant au mieux à ses besoins. Elle implique tous les acteurs du SSIAD et se décline tout au long de son parcours de soin. L'objectif est de garantir une prise en charge respectueuse de sa dignité, de favoriser sa participation active à son projet de soins, et de veiller à la qualité des soins prodigués. La bientraitance repose sur le respect profond de la personne humaine et se manifeste par des gestes, des attitudes et des actions concrètes qui témoignent de cette attention constante à l'égard de l'utilisateur.

2. Engagement

Les soignants s'engagent à

- Respecter le libre arbitre de chacun, sa culture et ses croyances,
- Travailler avec une attitude positive, garder à l'esprit le risque de maltraitance,
- Adopter en toutes circonstances, une attitude professionnelle, d'écoute et de discernement,
- Respecter les choix de l'utilisateur et ses habitudes de vie par le maintien de son autonomie
- Appliquer les bonnes pratiques professionnelles en offrant une prise en soin adaptée aux besoins du patient,
- Donner à l'utilisateur et ses proches les informations individuelles accessibles,
- S'imposer le respect de la confidentialité des informations
- Respecter la dignité dans l'accompagnement avec tolérance, sollicitude et empathie en appliquant le vouvoiement.

-

3. Les différents acteurs

- La personne accompagnée
- Le CLIC
- DAC
- Hôpitaux
- Cliniques
- Services professionnels
- Familles
- Bénévoles
- Voisinage
- Service de maintien à domicile
- Equipe médicales
- Associations et organismes

4. Conclusion

Être bientraitant, c'est manifester un ensemble de comportements, d'attitudes qui prennent en compte et respectent l'utilisateur dans sa globalité, s'adaptent à ses besoins, à ses choix et à son autonomie avec pour objectifs de lui permettre de bien vieillir, de s'épanouir et de garder son intégrité toute sa vie.

Ceci nécessite la réciprocité des comportements et des attitudes ainsi que l'établissement d'une cohésion sociale.